




Elaboration du PLU :
PLU approuvé par délibération du Conseil municipal du 02/10/2019
Modification n°1 simplifiée approuvée par délibération du Conseil municipal du 26/02/2020
Modification n°2 de droit commun engagée par délibération du Conseil municipal du 15/11/2023



Echelle : 1/5000



	Zone	
	Secteur	
	Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert	
	Espace boisé classé à conserver ou à créer.	
	Terrains à protéger au titre du L151-23 du CU	
	Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP).	
	Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination	
	Elément du patrimoine identifié.	
	Elément du patrimoine identifié : gîtes à chiropptères	
	Elément du patrimoine identifié : habitat d'intérêt.	
	Monuments Historiques	
	Lit mineur et lit moyen	Atlas des zones inondables
	Lit majeur et lit majeur exceptionnel	
	Aléa très fort à moyen	Etude inondable ENVEO
	Aléa faible à exceptionnel	

